

BULLETIN

DERNIÈRE HEURE!



Dernière Heure | INESSS

Volume 3 no 59 – 13 mai 2021

Comité relatif à l'expertise, l'attraction et la rétention

L'augmentation arrive

Québec, le 13 mai 2021 — Les parties patronale et syndicale se sont entendues pour une recommandation commune relativement à la rémunération dans le cadre des travaux du comité relatif à l'expertise, l'attraction et la rétention à l'Institut national d'excellence en santé et services sociaux (INESSS). Ainsi, une augmentation de 2 % au dernier échelon sera versée, rétroactivement au 31 mars 2020, aux personnes professionnelles concernées au courant du mois de mai. Pour le SPGQ, l'augmentation versée constitue un minimum en vue d'améliorer l'attraction et la rétention.

Conclusions

Les parties constatent que les processus à l'INESSS pour attirer les nouveaux talents méritaient d'être améliorés. Pour ce faire, l'Institut doit concentrer ses efforts sur la façon de définir sa « marque employeur » et son « marketing RH » pour attirer des talents de qualité. En effet, la mission de l'INESSS s'est révélée un facteur important ayant influencé les personnes professionnelles à accepter un emploi dans l'organisation.

Le taux de roulement est bas à l'INESSS. Toutefois, la progression de carrière s'est avérée être le plus important facteur ayant influencé l'*intention* des personnes professionnelles de postuler ailleurs. Il serait intéressant, dans les prochaines années, de créer des postes de scientifique senior dans les directions des opérations.

L'INESSS mise beaucoup sur le développement de l'expertise des personnes professionnelles. Un moyen additionnel qu'il pourrait exploiter afin d'augmenter l'expertise de ses professionnels (et par le fait même de ses gestionnaires) serait de se doter de technologies d'apprentissage en ligne, des outils plus adaptés aux horaires flexibles des employés.

L'Institut se doit également de continuer ses démarches d'implantation appropriée du télétravail dans son mode de fonctionnement courant.

Les parties reconnaissent que la rémunération joue un rôle non négligeable comme moteur de l'attraction et de la rétention du personnel. Toutefois, selon les résultats du questionnaire réalisé auprès des personnes professionnelles, il n'est pas jugé le plus important à l'Institut.

Les millénariaux seront bientôt majoritaires sur le marché du travail. Les attentes et les exigences de ces jeunes travailleurs sont radicalement différentes de celles de leurs prédécesseurs. Pour parvenir à conserver les talents au sein des organisations, une saine gestion des employés est aujourd'hui inévitable.

[Consulter le rapport du SPGQ et de l'INESSS.](#)

>> Consultez les archives de nos Bulletins Dernière Heure

[Se désabonner des publications du SPGQ](#)

